

GSRL

Groupe Sociétés, Religions, Laïcités



Les doctorants du GSRL

1) Informations Générales

Nom Prénom(s) : **LOUIS Percy**

Adresse email: **percylouis@hotmail.com**

Université : **Ecole Pratique des Hautes Etudes**

Laboratoire de recherche : **GSRL**

Ville, Pays : **Paris, France**

2) Doctorat

Discipline : **Religions et systèmes de pensée (RSP)**

Directeur de thèse : **Philippe PORTIER**

Date d'inscription : **Octobre 2013**

Statut (boursier, contrat de travail, allocations, profession, autres précisez) :

.....

Sujet : **Les modes alternatifs de résolution des conflits et le fait religieux**

Résumé :

Le fait religieux est un fait omniprésent et problématique. C'est surtout un fait litigieux qui confronte le juge aux données religieuses du XXI^e siècle marquées par le développement de nouvelles religions et la progression des fondamentalismes. «Le droit des religions qui était [ainsi] caractérisé en France, jusqu'à une période récente, essentiellement par la question des relations avec l'Etat, est de plus en plus concerné par des problèmes de relations entre individus ou entre groupes». «La multiplication de ces contentieux intersubjectifs à caractère religieux» revigore la problématique du fait

religieux d'une manière tout à fait inédite.

La litigiosité du fait religieux revêt divers aspects: atteinte à la liberté de croyance; infraction aux lois régissant la pratique et la manifestation des croyances religieuses au sein de l'espace public; infraction aux lois laïques du début du XXe; actes «théophobes» criminalisés e.g. le blasphème. Le fait religieux se juridicise *inter alia* aussi d'une autre manière: quand juge est aussi saisi pour rendre effectif les normes juridiques d'origines religieuses, e.g. la charia.

Toutefois, les décisions souvent hétéroclites et contradictoires des tribunaux concernant les faits précités ont clairement établi que les juges ne sont pas qualifiés pour saisir les subtilités des doctrines religieuses qui sont à l'origine de leur litigiosité. Regorgeant souvent de partialité et de clichés, notamment à l'encontre des nouveaux mouvements religieux, les décisions de justice génèrent plus de difficultés qu'elles ne les solutionnent.

Eu égard aux observations précédentes nous cherchons à savoir si, à l'instar du Québec et de la Grande-Bretagne, il y aurait une possibilité de créer en France un « Tribunal Arbitral » qui traiterait du fait religieux ou si le terrain socio-juridique serait propice à l'utilisation des modes alternatifs de résolution de conflits pour régler des faits litigieux à caractère religieux.

Thèmes de recherche (mots clefs) :

Laïcité, le droit des religions, la politique et la religion, les nouveaux mouvements religieux

3) Formations/Parcours universitaire

- Master 2 *Mention Philosophie Option «Religions et Société» - Université Bordeaux III (France), Mention TB*
- Master 1 *Mention Philosophie Option «Religions et Société» - Université Bordeaux III (France), Mention Bien*
- Master 2 *Mention Droit Public Spécialité «Droit de l'urbanisme, de la construction et de l'immobilier» - Université Montesquieu – Bordeaux IV, Mention Assez Bien*

4) Activités de recherche et d'enseignement

Expériences d'enseignement :

Interventions :

Publications :

Affiliations institutionnelles : (exemple : membre de l'Association Française de sociologie, SISR etc.)

L'Association Française de Sciences sociales des Religions (Adhésion en cours)